

Accueil > Cinq projets innovants pour faire évoluer l'offre médico-sociale



Cette année 2023, 56 projets ont été soumis dans le cadre de l'appel à projets annuel « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale ». À l'issue de la sélection par le comité des subventions de la CNSA, 5 projets ont été retenus, pour un montant total de soutien de plus de 650 000 euros.

Qu'ils revisitent les supports de communication des établissements pour mieux répondre aux attentes des personnes concernées, repensent les modèles organisationnels existants, renforcent la participation des personnes concernées dans les associations de sport adapté, ou encore proposent des programmes de développement des compétences psychosociales des jeunes en situation de handicap, les projets lauréats s'inscrivent pleinement dans les enjeux d'actualité de l'autonomie.

Ces projets expérimentaux débiteront au plus tard début 2024, pour une durée de 18 à 36 mois.

## **Expérimentation du programme de développement des compétences psychosociales “Good Behavior Game” (GBG) en ITEP**

Porté par l'association Addictions France, ce programme de renforcement de compétences psychosociales est destiné aux élèves de 6 à 16 ans accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Il vise à favoriser le développement global (social, émotionnel, cognitif, physique) des enfants en :

- apaisant les interactions
- en contribuant à renforcer leur autonomie,
- à améliorer la coopération
- et à diminuer les perturbations et les agressivités.

Afin de mettre en place ce programme et de faciliter sa pérennisation, les certains professionnels d'équipes socio-éducatives bénéficient d'une formation action et d'un accompagnement.

Ce projet, d'une durée de 36 mois, fait l'objet d'une évaluation par le laboratoire recherche Arènes de l'EHESP.

## **Co-construire et repenser l'entrée en EHPAD avec les résidents**

L'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est une étape bouleversante dans le parcours de vie d'une personne. Le choix par la personne d'une structure puis l'accueil au sein de cette dernière sont des éléments essentiels pour lui permettre d'aborder plus sereinement son intégration et sa vie dans son nouveau domicile. Bien souvent, les supports de présentation des établissements dédiés aux personnes âgées ne sont pas adaptés. Ils sont rédigés par l'institution, avec le regard de l'institution. Ce projet, co-construit avec les résidents, entend donc repenser les supports de présentation de l'EHPAD André Compain. Il s'agit de réaliser de courtes vidéos reprenant les thématiques du livret d'accueil et de la charte des droits et libertés, pour permettre aux nouveaux résidents et à leur famille de mieux appréhender leur arrivée en établissement et de manière plus

apaisée. Ces vidéos permettront de partager la vision qu'ont les résidents de leur établissement, avec franchise tant sur les aspects positifs que sur les désagréments pouvant être liés au fonctionnement institutionnel ou autre.

Ce projet, d'une durée de 18 mois, est porté par l'EHPAD André Compain (Charente). Les vidéos seront réalisées par l'atelier vidéo de l'IME "la Ser viable".

## **Dispositif innovant de mise à disposition et de mutualisation d'aides techniques**

Les aides techniques jouent un rôle reconnu pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées et sécuriser leur domicile. L'association AIMA Autonomie, accompagnée par le centre de formation professionnel (CFP) des Pyrénées-Atlantiques, souhaite simplifier l'accès aux aides techniques tout en proposant aux personnes un accompagnement à domicile par un ergothérapeute. Le projet consiste à proposer un forfait fixe à chaque personne, quelles que soient les aides techniques mises à leur disposition, et ce, afin de lutter contre le non-recours.

Cet ensemble de services sera sans surcoût pour les financeurs (notamment les conseils départementaux) par rapport au système existant grâce à la mise en place d'un circuit d'économie circulaire qui permet :

- d'optimiser les dépenses en allongeant la durée d'utilisation effective des aides techniques,
- de partager les ressources,
- d'optimiser les achats,
- de plus, cette solution permettra de supprimer les coûts indirects liés à la complexité et la lourdeur administrative de l'actuel dispositif de financement des aides techniques.

Ce projet est d'une durée de 30 mois.

## **Le développement d'équipes autonomes en établissements**

Ce projet, mené par l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve (HSTV) s'attache à transposer le modèle organisationnel des équipes locales et autonomes - initialement pensé dans les services à domicile - à des établissements.

Il entend ainsi agir sur trois leviers :

- la promotion de l'autonomie des équipes professionnelles des établissements,
- une évolution du rôle et de la place du manager dans la nouvelle organisation,
- le renforcement de la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées au sein des structures.

Un portage national est prévu pour permettre aux quinze établissements d'HSTV de structurer leur démarche, de déployer des expérimentations d'autonomisation des équipes et de structurer les retours d'expériences interétablissements, en créant un réseau apprenant favorisant l'essaimage de la démarche.

Cette expérimentation engendrera un changement effectif dans le management et les organisations. Pour accompagner cette transformation, des formations-actions seront déployées dans les différents établissements.

Le projet durera 18 mois.

## **Académie du sport adapté, révélatrice de talents**

Ce projet repose sur le constat d'une très faible participation effective des sportifs en situation de handicap dans le fonctionnement des clubs, ces derniers étant encore majoritairement pensés comme des « bénéficiaires » de l'action des clubs. La Fédération du sport adapté souhaite créer une académie nationale visant à outiller et animer un réseau d'académies locales promouvant la participation des personnes concernées dans la vie associative de la fédération (participation aux temps forts de la fédération, réflexion autour de l'accessibilité, rôle d'ambassadeur, etc.).

Parce que la pratique d'un sport est un levier de renforcement de la confiance en soi, du lien social et d'engagement pour de nombreux citoyens et qu'il offre de nombreuses opportunités d'implication (supporter, organisateur, accompagnateur, officiel, dirigeant, formateur...), cette académie proposera aux sportifs des bilans de compétences psychosociales transférables au-delà de la vie sportive et des stages en immersion collective auprès de dirigeants professionnels, de sportifs en situation de handicap pour favoriser l'autodétermination dans leurs associations. Ce projet se déroule sur 30 mois.